

« RGPD : commerçants, artisans : mettre en place le RGPD dans une TPE »

Public :

Tous secteurs d'activité :

- Dirigeant d'entreprise
- Personne en charge du dossier RGPD

Durée de formation :

2 jours = 10 h

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation
- Savoir mettre en conformité votre entreprise
- Être capable de justifier de cette mise en conformité
- Comprendre les exigences du RGPD
- Identifier concrètement les impacts du RGPD sur les activités de l'entreprise
- Savoir initier et mettre en œuvre la démarche de mise en conformité

Moyen et modalité :

La formation se déroule en FOAD.

A l'issue de la période de formation le stagiaire se verra remettre son relevé de connexion certifié par le centre de formation pour contre-signature.

Moyens Techniques :

Le Dispositif est proposé sous forme de séances organisées à distance de façon asynchrone, le Bénéficiaire doit être muni du matériel informatique répondant aux exigences de cette action, à savoir :

- *Système d'exploitation supporté : Windows : XP, VISTA, SEVEN – MAC OS :>=Mac 05*
- 10.3.9
- *Navigation internet : >=Internet Explorer 6 ou équivalent (Firefox, chrome, opera...)
équipé de FLASH PLAYER 10 ou supérieur.*
 - *Ecran : résolution minimale 1024*768*
 - *Une connexion internet.*
 - *Option : webcam, Casque/micro ou haut-parleur*

Le Dispositif n'est pas nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'utiliser, à son rythme et à sa convenance, les outils mis à sa disposition.

Prérequis :

Connaissance du fonctionnement d'une entreprise.

Moyens Pédagogiques :

Une série de QCM tout au long de la formation afin de vérifier l'acquisition des notions.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

- Questionnaire remis tout au long de la formation
- Questionnaire remis en fin de formation.

Modalités d'accès

La formation est proposée à l'initiative de l'employeur à ses salariés. La formation est finançable par les fonds de formations.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :



Toutes les formations dispensées à Digital Wild sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Le Prix :

990 € HT

Contact :

Digital Wild – Frédéric ALCARAZ

Tél: 06 67 62 04 08

04 08 81 98 46

Mail : frederic@digital-wild.fr

Document actualisé le 04/01/2022

« RGPD : commerçants, artisans : mettre en place le RGPD dans une TPE »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

DURÉE : 10H

OBJECTIFS :

- Maîtriser la réglementation
- Savoir mettre en conformité votre entreprise
- Être capable de justifier de cette mise en conformité

À l'issue de la formation, le stagiaire sera à même de :

- Comprendre les exigences du RGPD
- Identifier concrètement les impacts du RGPD sur les activités de l'entreprise
- Savoir initier et mettre en œuvre la démarche de mise en conformité

INTRODUCTION

MODULE 1 : Principes du RGPD

Chapitre 1 : Définitions et champ d'application

Chapitre 2 : Grands principes

Chapitre 3 : Droits des personnes

Chapitre 4 : Responsabilités du RT et du ST

Chapitre 5 : Sécurité et Confidentialité

Chapitre 6 : Les autorités de contrôle et la CNIL

Document actualisé le 04/01/2022



Chapitre 7 : Contrôles CNIL et sanctions

MODULE 2 : Lancer un plan d'action de conformité au RGPD

Chapitre 1 : Recenser les fichiers

Chapitre 2 : Trier les données

Chapitre 3 : Tenir les registres

Chapitre 4 : Revoir les contrats avec les tiers : fournisseurs, clients, autorités, salariés, sous-traitants

Chapitre 5 : Les mentions d'information

Chapitre 6 : Les droits des personnes

Chapitre 7 : Comment prospecter et communiquer ?

Document actualisé le 04/01/2022



MODULE 3 : Modules Bonus

Chapitre 1 : Protection de commerces ou TPE

Chapitre 2 : la vidéosurveillance

Chapitre 3 : Sécuriser son compte Facebook Pro

Chapitre 4 : Les fraudes

Chapitre 5 : Sécuriser son smartphone

Document actualisé le 04/01/2022